

Projet « Toulouse Tech University »
(TTU).

Conseil d'administration du 27 janvier 2022

Délibération 2022/01/CA-001

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

Vu l'appel à projet « excellence sous toutes ses formes » ;

Après en avoir délibéré, les conseillers rejettent le dépôt du projet « Toulouse Tech University » (TTU), joint à la présente délibération, dans le cadre de l'appel à projets ExcellencES sous toutes ses formes.

Toulouse, le 27 janvier 2022

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 12
Nombre de voix défavorables : 23
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 1